

députés qui viennent des confins de notre pays et qui s'intéressent aux problèmes des transports. Ceux qui sont du centre, à peu de distance d'Ottawa, n'assistent pas en grand nombre à ce débat. C'est donc en des occasions comme celle-ci que nous trouvons à la Chambre, parmi ceux qui s'intéressent au débat, des députés comme celui de Skeena (M. Howard), dont la circonscription est baignée par le Pacifique; celui de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles), qui représente le centre ferroviaire le plus important au Canada, d'où l'on achemine une grande partie du blé; le député de Vancouver-Est (M. Winch), dont la circonscription côtoie celle de Vancouver-Quadra d'où arrivent et partent les navires emportant notre blé en Extrême-Orient, ainsi que les députés de Malpègue (M. MacLean) et D'Egmont (M. MacDonald) dont les circonscriptions de l'Île-du-Prince-Édouard sont pour ainsi dire à la merci, non pas seulement du CN, mais surtout de son service de transbordeurs; enfin, le député de Saint-Jean (M. Smith), qui représente l'un des principaux centres ferroviaires du Québec.

Lorsque j'ai été élu à la Chambre des communes en 1963, le comité permanent des transports a été le premier, je pense, auquel je me suis intéressé. Je me souviens encore, comme si c'était hier, du moment où je suis entré pour la première fois au comité, où j'ai pris place entre Douglas Fisher et feu Sherwood Rideout, un homme du rail du Nouveau-Brunswick. Ces deux hommes étaient les ardents défenseurs du Parlement contre l'ogre de l'époque: Donald Gordon. Ils étaient à la tête de ce qui a été pendant de nombreuses années une sorte de grande vendetta mettant aux prises d'une part les députés intéressés au transport et d'autre part, les représentants du Canadien National. La procédure était fort intéressante. Donald Gordon, président du CN, entrait dans la salle accompagné de ses vice-présidents et hauts fonctionnaires formant coterie, chacun portant une petite serviette noire remplie de relevés statistiques concernant le réseau de chemin de fer. Lorsqu'on lui posait une question, il répondait qu'il laissait à M. Smith, vice-président des chemins de fer, ou au vice-président de l'entretien des voies, ou à qui sais-je, le soin de nous donner les informations voulues. Sur quoi, ce monsieur ouvrait sa serviette noire et nous inondait, une demi-heure durant, de statistiques ferroviaires.

Je ne pense pas que le Parlement ait jamais été mystifié comme il l'a été par les boniments de M. Gordon et je ne pense pas qu'on ait jamais carrément tenu tête à un homme aussi rude que Donald Gordon comme l'ont fait, au niveau parlementaire, Douglas Fisher et Sherwood Rideout. C'était pour moi une occasion magnifique de prendre contact avec la procédure des comités parlementaires. Lorsque je me remémore ces événements, je me rends compte que Donald Gordon ne nous a montré que le bout de son nez derrière le rideau de son pullman, car nous n'avons pas vu grand-chose de ce qui se passait dans les coulisses.

Avec le temps, le comité a pris de l'expérience et ses membres ont approfondi la question des chemins de fer, du transport en général et celle du CN et d'Air Canada spécialement. Au fil des années, nous avons participé à ces débats et à celui qui a entouré la loi créant la Commission canadienne des transports. Nous avons entendu de nombreux experts et le sommes devenus, nous-mêmes, à

moitié. De plus, on a instauré à la Chambre la pratique consistant à faire voyager les comités pour qu'ils se rendent compte de la situation sur place. Le comité permanent des transports est l'un de ces comités itinérants qui a visité le pays et discuté avec le public, sur son propre terrain, la question des transports. Des hommes capables se sont succédé à la présidence de ce comité, dont l'un des plus notables est l'actuel président, le député de LaSalle (M. Lessard). C'est un président juste, impartial et très intéressé par les questions qu'on traite.

• (2020)

Des voix: Bravo!

M. Deachman: Je pense que tous les députés sans exception le respectent en tant que parlementaire . . .

M. Horner: A quoi mène tout cela? Allez-vous le nommer au Sénat?

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Il vaut bien plus que cela.

M. Deachman: Je n'ai pas eu l'occasion ce soir de dire combien le comité a profité de la participation du député de Crowfoot (M. Horner) dont l'intérêt constant pour les questions du transport a été, au fil des ans, l'un des faits marquants du travail du comité. Il propose que le président du comité soit nommé au Sénat . . .

M. Horner: Je n'ai pas proposé cela. Je soulève la question de privilège, monsieur l'Orateur.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Le député de Crowfoot (M. Horner) soulève la question de privilège.

M. Horner: Monsieur l'Orateur, le député essaie, non pas de «déformer» mes paroles, mais d'induire en erreur la Chambre en donnant une fausse interprétation de la question que je lui ai posée et que j'avais assortie de compliments bien mérités à l'endroit du président du comité des transports. La question que j'ai posée . . .

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie.

M. Horner: J'en arrive à la question de privilège. Ma question était la suivante: «Qu'est-ce qui arrivera ensuite? Allez-vous le nommer au Sénat?» Je n'ai pas dit qu'il devrait y être nommé. Je compte parmi ceux qui souhaitent le voir demeurer à la tête du comité des transports. Lui-même, les députés conservateurs et moi aussi, nous nous entendons parfaitement bien lorsqu'il occupe la présidence.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre. Le député de Crowfoot sait qu'il ne peut profiter de la question de privilège . . .

M. Horner: Il a mal interprété mes observations.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): . . . en ayant recours au Règlement de la Chambre, il peut demander la parole . . .

M. Horner: Il y avait lieu de soulever la question de privilège.